



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 19/12/17

Reçu en Préfecture le : 21/12/17
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 18 décembre 2017
D-2017/537

Aujourd'hui 18 décembre 2017, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Messieurs Nicolas BRUGERE et Jacques COLOMBIER présents à partir de 16h20

Excusés :

Madame Laurence DESSERTINE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Jérôme SIRI, Monsieur Joël SOLARI, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Madame Sandrine RENO

**Convention de mise à disposition d'espaces entre
la Ville de Bordeaux et la Régie Personnalisée
de l'Opéra. Avenant n°3. Autorisation**

Monsieur Fabien ROBERT, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par convention en date du 16 mai 2012, complétée par avenants des 31 décembre 2013 et 16 juillet 2014, la Ville de Bordeaux a mis à disposition de la Régie Personnalisée de l'Opéra National de Bordeaux un complexe musical situé 9 cours Clémenceau, dénommé « Auditorium de Bordeaux », ainsi que divers volumes (salles de répétition, bureaux).

Il convient aujourd'hui, par le biais d'un avenant n°3 :

- De prévoir également la mise à disposition de la Régie du passage situé 10 rue Rolland, à usage d'issue de secours
- De prolonger au 31 décembre 2018 la durée de la convention initiale telle que fixée en son article 9.

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- signer cet avenant.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 18 décembre 2017

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT

**AVENANT N°3 A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE L'AUDITORIUM DE
BORDEAUX A LA REGIE PERSONNALISEE DE L'OPERA**

LES SOUSSIGNES

La VILLE de BORDEAUX, représentée par son Maire, Monsieur Alain JUPPE, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal de ladite Ville en date du reçue à la Préfecture de la Gironde le

Ci-après dénommée « la Ville »

D'UNE PART,

ET

L'Opéra National de Bordeaux, régie personnalisée, créée par délibération du conseil municipal du 17 décembre 2001, en application du décret du 23 février 2001, et représentée par agissant en sa qualité de Présidente(e), habilité(e) aux fins des présentes par une délibération prise par le conseil d'administration du et dont le siège social est fixé à Bordeaux, place de la comédie

Ci-après dénommée « la régie personnalisée de l'Opéra »

D'AUTRE PART,

EXPOSE

Par convention en date du 16 mai 2012 et avenants des 31 décembre 2013 et 16 juillet 2014, la Ville de Bordeaux a mis à disposition de la régie personnalisée de l'Opéra, un complexe musical situé 9 cours Georges Clémenceau (lots de volume 5 et 300), les salles de répétitions sises 8 rue du Palais Gallien (lot de volume 4) et locaux de bureaux sis 16 rue du Palais Gallien (lot de volume 3).

Cette occupation arrivant à échéance au 31 décembre 2017, il est convenu d'en prolonger la durée aux mêmes conditions et de mettre à disposition de la régie personnalisée de l'Opéra une emprise supplémentaire suite à son acquisition par la Ville de Bordeaux.

Tel est l'objet des présentes.

CES FAITS EXPOSES, IL A ETE ARRETE CE QUI SUIT

ARTICLE 1^{er} – BIENS IMMOBILIERS MIS A DISPOSITION PAR LA VILLE

L'article 2.1 de la convention du 16 mai 2012 est complété par la mise à disposition de surfaces supplémentaires situées 10 rue Rolland et formant le lot de volume 2 de l'ensemble immobilier cadastré section KW n° 239. Il s'agit d'un passage couvert à usage d'issue de secours de l'Auditorium.

ARTICLE 2 – DUREE

L'article 9 du contrat initial est modifié en ce qui concerne la durée qui est prolongée jusqu'au 31 décembre 2018, sans tacite reconduction.

ARTICLE 3 - MODIFICATIONS

Toutes les autres dispositions de la convention du 16 mai 2012 demeurent applicables.

ARTICLE 4 - ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes, les parties déclarent faire élection de domicile, à savoir :

- Monsieur Alain JUPPE, ès qualités, en l'Hôtel de Ville de BORDEAUX, place Pey Berland
- M, ès qualités, au siège social sus indiqué

Fait à BORDEAUX, en triple exemplaire, le

Pour la Ville de Bordeaux

Le Maire
ALAIN JUPPE

Pour la régie personnalisée de
l'Opéra
Le (a) Président (e)